



PROGRAMME DE TRAVAIL 2018

Approuvé par le conseil d'administration du 14 février 2018



ÉDITO 2018

**COMBINER LES ÉCHELLES
DE L'ACTION PUBLIQUE,
FÉDÉRER LES ACTEURS
DES TERRITOIRES**



L'attractivité de l'Estuaire de la Seine tient à la faculté des acteurs à se fédérer et à engager des dynamiques nouvelles au niveau local, mais aussi à leur capacité à créer du lien avec toutes les échelles de l'action publique. L'Estuaire a besoin d'une Vallée de la Seine dynamique et ambitieuse, capable de tirer le meilleur parti des volontés locales. La Vallée de la Seine a, pour sa part, besoin d'un Estuaire structuré et innovant, laboratoire d'idées et des projets dans tous les domaines. Cette nécessité de combiner les échelles reste, aujourd'hui plus que jamais, primordiale pour renforcer la visibilité de nos territoires estuariens.

L'AURH sait établir ces liens entre les différents périmètres de l'action publique et rassembler les acteurs des territoires autour d'analyses prospectives et d'outils innovants. Son programme de travail pour l'année 2018 reflète cet esprit.

La création récente du Pôle métropolitain constitue une étape décisive dans le développement coordonné de l'Estuaire de la Seine. Tout juste créé, il est déjà organisé et en capacité à déployer des actions ambitieuses. Cette alliance des territoires estuariens a été, dès l'origine, pensée comme un écosystème ouvert sur son environnement. Des échanges ont été très rapidement menés notamment avec les pôles métropolitains voisins, la Région Normandie, et l'État afin de pouvoir articuler au mieux l'action du Pôle avec les initiatives prises sur d'autres territoires. L'estuaire constitue un des maillons de l'attractivité globale de l'axe Seine, il doit être en relation permanente avec les autres acteurs de cette chaîne. L'AURH est fortement mobilisée sur les projets du Pôle métropolitain en 2018, saura au mieux jouer un rôle de facilitateur et sera force de proposition.

Combiner les échelles, c'est aussi faire le lien entre les actions locales et les orientations définies au niveau national. Les assises de l'économie de la mer, tenues au Havre les 21 et 22 novembre 2017, ont permis de disposer d'un cap clair et d'objectifs ambitieux pour le renforcement la politique portuaire française. L'agglomération du Havre et le Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine sauront relayer au niveau local cette ambition. L'AURH, auprès de tous ses adhérents, saura y contribuer de manière dynamique et innovante.

Luc Lemonnier

Président de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine

SOMMAIRE

Édito - Combiner les échelles de l'action publique, fédérer les acteurs des territoires

2

AXE 1

ANALYSER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

6

1. Focus : Veille de l'actualité territoriale de l'Estuaire de la Seine

7

2. Focus : Observatoire de l'immobilier d'entreprises

7

3. Données clés de l'Estuaire de la Seine - Cartographie interactive

4. Observatoire habitat et foncier

4a. Aire urbaine du Havre - Observatoire habitat et foncier

4b. Cahier Une analyse de la densification / régénération foncière

4c. Cahier Quartiers Sud : territoire en reconquête

4d. Cahier Analyse de la demande sociale

4e. Cahier Analyse foncière : la place du développement économique

5. Connaissance de l'appareil commercial (partenariat Ville - Codah - CCI - AURH)

6. Observ'agglomération

7. Codah - Suivi du plan de déplacements urbains

8. Codah - Évaluation des effets socio-éco du tram (bilan Loti)

9. Codah - Recensement et analyse des équipements sportifs

10. Codah - Suivi de l'enquête Ménages Déplacements

AXE 2

CO-CONSTRUIRE LE TERRITOIRE

10

11. Focus : Labellisation Pays d'art et d'histoire des territoires communautaires de la Codah, de Caux Estuaire et du canton de Criquetot-l'Esneval

11

12. Focus : Open data des territoires de Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

11

Développer des stratégies urbaines

12

13. PLUi Fécamp Caux Littoral

14. PLU du Havre

15. SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

16. Ville du Havre - Élaboration du règlement local de publicité

17. Codah - Suivi et animation du programme local de l'habitat

18. Codah - Suivi technique du programme opérationnel régional

19. Plan campus urbain et maritime : contribution au schéma de développement universitaire (AMO)

20. Développement du terminal croisières de la pointe de Floride

21. AMO projets urbains et documents de planification

- 22. AMO projet urbain Cap de la Hève
- 23. Réinventer la Seine et les canaux - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des projets

Accompagner l'aménagement du territoire 14

- 24. Caux Estuaire - Plan local agricole
- 25. Cœur Côte Fleurie - Réalisation du volet Mobilités du PCAET
- 26. L'AURH au service du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine
 - 26a. Relations institutionnelles et communication du Pôle métropolitain
 - 26b. Mise en place d'un dialogue interSCoT
 - 26c. Contributions Sraddet normand
 - 26d. Navette maritime entre Le Havre et Deauville / Trouville
 - 26e. Nuits du tourisme
 - 26f. Promotion Tourisme et Attractivité (salons, foires en coordination)
 - 26g. Développement des tournages de films dans l'Estuaire de la Seine (phase 2)
 - 26h. Stratégie de développement touristique
 - 26i. Carte touristique de l'Estuaire de la Seine
 - 26j. Opération Marchés des producteurs de pays
 - 26k. Gemapi
 - 26l. Plan climat air énergie du territoire
 - 26m. Promouvoir les intérêts du Pôle métropolitain dans le projet LNPN
 - 26n. Seine à Vélo (représentation, déclinaison locale)
 - 26o. Cartes des itinéraires modes doux de l'Estuaire de la Seine
 - 26p. Étude Déchets - Poursuite et mise en œuvre

AXE 3

PROSPECTIVE : POSITIONNER LES TERRITOIRES 18

27. Focus : Maîtrise du développement urbain à l'échelle de la Vallée de la Seine 19

28. Focus : Étude croisières 19

Estuaire de la Seine 20

- 29. Alcéane - Stratégie de développement patrimonial
- 30. Projet alimentaire et e-toile alimentaire de la Codah
- 31. Smart port city - candidature PIA 3
- 32. Portail web e-toile®
- 33. Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle : positionnement stratégique du territoire
- 34. Pôle métropolitain - Stratégie de développement des zones d'activité économique à vocation logistique et portuaire
- 35. Pôle métropolitain - vers une stratégie alimentaire métropolitaine ?

Normandie 21

- 36. Contributions des agences d'urbanismes normandes au Sraddet

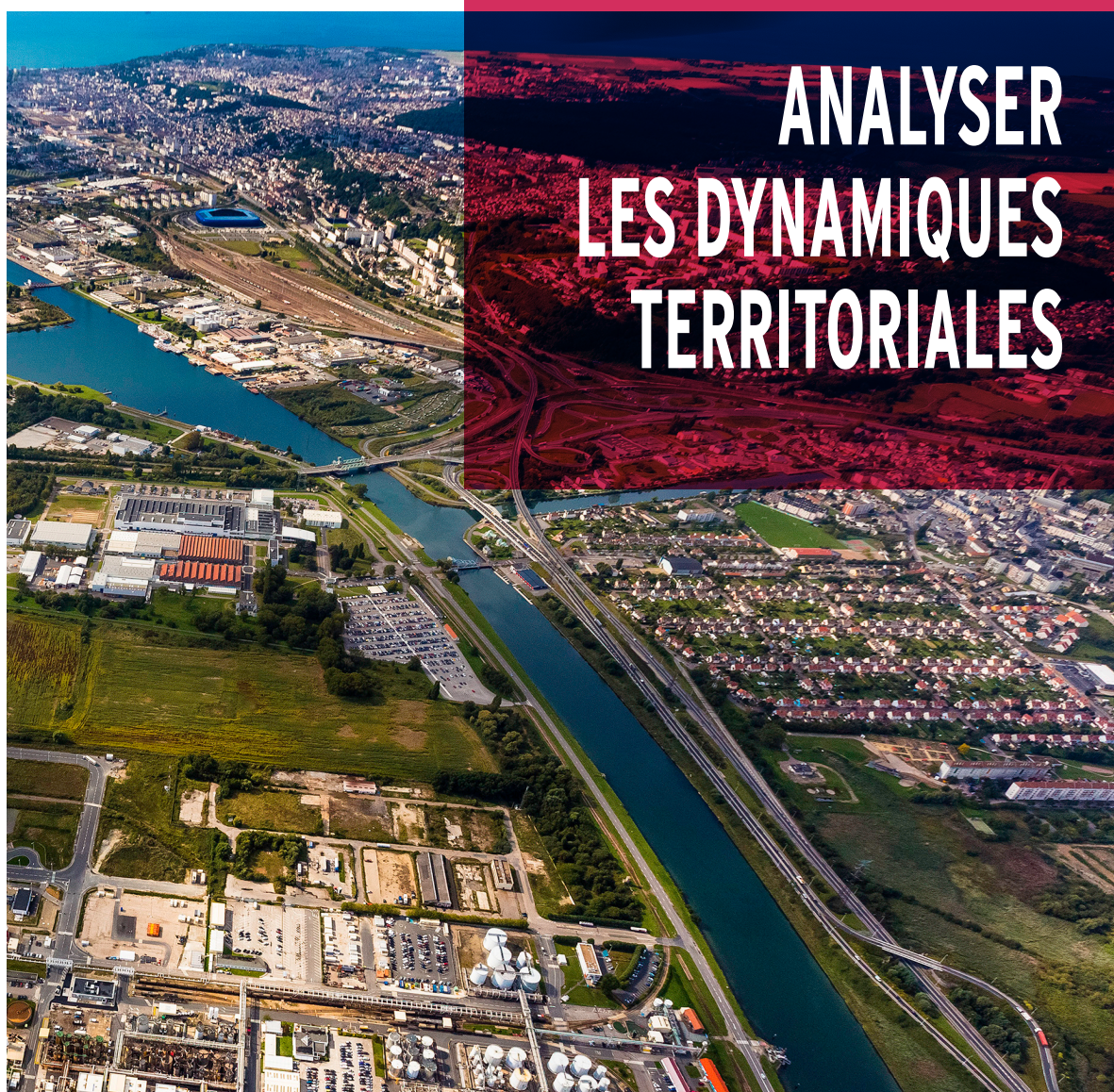
Vallée de la seine 21

- 37. Micro projets INTERREG VA (fiche projet + démarche)
- 38. Contribution à l'étude Pour un RER multimodal Fret
- 39. Contribution annuelle à l'étude de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine
- 40. Dispositif de suivi des dynamiques de la Vallée de la Seine
- 41. Connaissance des paysages de la Vallée de la Seine et de leur évolution
- 42. Prolongement de l'étude *La Vallée de la Seine XXL*
- 43. Ligne nouvelle Paris-Normandie - Représentation de la Codah

Accompagner - Soutenir nos partenaires dans leurs projets 24

L'AURH en 2018 - Une équipe et des expertises au service du territoire 26

AXE 1



**ANALYSER
LES DYNAMIQUES
TERRITORIALES**

01

FOCUS

Veille de l'actualité
territoriale de
l'Estuaire de la Seine

L'AURH mène une veille stratégique sur l'actualité de ses territoires d'intervention (agglomération havraise, Estuaire de la Seine, Vallée de la Seine). Elle pointe les informations en lien avec l'aménagement urbain, l'économie, l'environnement, la culture...

Depuis mai 2017, l'agence met cette veille à disposition de l'ensemble de ses partenaires à travers l'outil Scoop.it !, outil digital de veille et de partage d'articles, et depuis septembre de la même année à travers le compte Twitter @aurh_veille.

En 2018, l'objectif est d'apporter un service supplémentaire aux membres de l'AURH : la possibilité de s'abonner à une newsletter quotidienne contenant les actualités du territoire de l'Estuaire de la Seine, à travers des thématiques variées :

- aménagement du territoire ;
- urbanisme ;
- économie ;
- activités maritimes et portuaires ;
- transports / mobilités ;
- environnement / développement durable ;
- habitat / logement ;
- tourisme / culture.

Une diffusion plus large est envisagée en partenariat avec les communicants des EPCI membres du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contacts : Élodie Hamel

Programme mutualisé d'activité

02

FOCUS

Observatoire
de l'immobilier
d'entreprises

L'observatoire mené par l'AURH rend compte de la dynamique du marché de l'immobilier d'entreprises connue sur la place havraise au cours de l'année écoulée en s'appuyant directement sur les données collectées auprès des commercialisateurs. Les informations recueillies permettent d'évaluer la commercialisation d'une année et l'offre en fin d'année pour trois catégories de biens : les bureaux, les bâtiments industriels / ateliers et les entrepôts.

Depuis deux ans, l'observatoire communique, en complément et en lien avec la réalité de fonctionnement des marchés, les disponibilités en locaux d'activité sur le reste de la pointe de Caux, en intégrant la rive sud immédiate de l'estuaire de la Seine pour l'offre propre aux entrepôts.

En 2018, l'AURH améliorera la connaissance du parc de bureaux sur l'axe majeur du boulevard de Strasbourg et aux abords, en pointant les surfaces de bureaux situées dans les immeubles à vocation mixte, mêlées à des logements. Un intérêt particulier sera apporté à la problématique de l'accessibilité du public dans ces immeubles.

L'AURH participe aux travaux du Réseau national des observatoires de l'immobilier d'entreprise (RNOIE). Deux rencontres par an permettent aux instances participantes (agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie et autres observateurs de l'immobilier d'entreprise) d'échanger sur la vitalité du marché et sur une problématique commune contemporaine de l'immobilier d'entreprise. L'obsolescence des zones d'activité sera le sujet de réflexion à l'honneur de la rencontre prévue à Bordeaux en 2018.

Territoires impactés : Codah, Caux Estuaire et EPCI limitrophes pour le périmètre d'étude élargi

Contact : Sophie Capitaine

Programme mutualisé d'activité

03

Données clés de l'Estuaire de la Seine - Cartographie interactive

Le portail de cartographie interactive *Les données clés de l'Estuaire de la Seine* a été mis en ligne en mai 2017. Il propose 25 cartes organisées selon sept thématiques (territoire, population, mobilité, habitat, emploi / économie, tourisme et agriculture) et accessibles à trois échelles : estuarienne, intercommunale et communale.

En 2018, le portail sera mis à jour (nouveaux périmètres des EPCI, données actualisées), complété (nouvelles thématiques) et disposera de nouvelles fonctionnalités (export pdf notamment).

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Alix Gay

Programme mutualisé d'activité

Cahier Quartiers Sud : territoire en reconquête

40

Dans le cadre de l'observatoire habitat et foncier, l'AURH proposera un cahier complémentaire portant sur les quartiers Sud. L'objectif est de dresser un bilan des dispositifs publics (PIC Urban, OPAH-RU, CPER) et des différentes opérations d'aménagements (Anru, Contrat de Ville...) menées depuis les années 2000. Il s'agit de poser un regard rétro-prospectif sur les quartiers Sud et de fournir des éléments d'analyse permettant de mesurer l'impact des dispositifs publics sur le peuplement, l'habitat et le foncier dans ces quartiers.

Territoire impacté : Quartiers Sud de la Ville du Havre

Contact : Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

04

Observatoire habitat et foncier

Dans le cadre de ses missions d'observation, l'AURH observe les dynamiques de l'habitat et des marchés fonciers sur son territoire. Les missions de l'observatoire habitat et foncier consistent au recueil, aux traitements et à l'analyse des données nécessaires à l'étude de ces dynamiques. L'AURH bénéficie d'une longue expérience en matière d'observation des dynamiques liées au logement et au foncier et peut compter sur de nombreux partenariats et conventions (EPFN, Région Normandie) tissés, au fil du temps, qui lui permettent d'enrichir ses analyses. Il s'agit donc d'outils à destination des collectivités et acteurs publics pour les appuyer dans le développement des politiques du logement et des politiques foncières.

Aire urbaine du Havre - Observatoire habitat et foncier

49

Chaque année, l'AURH propose une analyse des marchés fonciers bâtis et non bâtis sur le périmètre de l'aire urbaine du Havre, afin d'observer les évolutions conjoncturelles et structurelles des marchés de l'immobilier. Depuis 2017, une analyse complémentaire porte sur une mesure de la mobilisation foncière de terrains à vocation d'habitat.

Territoire impacté : Aire urbaine du Havre

Contact : Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

Cahier Une analyse de la densification / régénération foncière

46

Dans le cadre de l'observatoire habitat et foncier, l'AURH proposera un cahier complémentaire portant sur une analyse foncière fine permettant une analyse des consommations foncières et la mesure des capacités de densification et de régénération du tissu foncier bâti.

Territoire impacté : SCot Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Contact : Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

Cahier Analyse de la demande sociale

40

Dans le cadre de l'observatoire habitat et foncier, l'AURH proposera un cahier portant sur une analyse de la demande en logement social dans l'aire urbaine du Havre. L'analyse des données du système national d'enregistrement (SNE) de la demande de logement social, permettra, d'une part, de quantifier la demande et les attributions de logements sociaux sur le territoire et, d'autre part, de dresser un premier portrait des caractéristiques des demandes dans l'aire urbaine.

Territoire impacté : Aire urbaine du Havre

Contact : Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

Cahier Analyse foncière : la place du développement économique

46

Dans le cadre de ses analyses foncières, l'AURH proposera en 2018 de faire un point sur la question du développement économique. L'agence procédera notamment à une analyse de l'utilisation du foncier et des capacités d'accueil du territoire.

Territoire impacté : SCot Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Contact : Lucile Audièvre

Programme mutualisé d'activité

05

Connaissance de l'appareil commercial (partenariat Ville - Codah - CCI - AURH)

L'action vise à connaître l'appareil commercial du territoire (typologie des commerces, synergies, secteurs géographiques, interactions avec les équipements).

En 2018, l'emprise d'étude sera élargie : du territoire du Havre Pointe de Caux Estuaire à l'ensemble de l'Estuaire de la Seine. Cette extension est permise par l'ouverture récente de la base de données Sirene et permettra de nourrir le portail de cartographie interactive des données clés.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Jean-François Mary

Programme mutualisé d'activité

08

Codah - Évaluation des effets socio-éco du tram (bilan Loti)

En 2017, le tramway a fêté ses 5 ans de mise en circulation. Une évaluation des effets de cette infrastructure de transport sur la population et l'économie havraises doit être conduite comme le prescrit la loi d'orientation des transports intérieurs (article 14, loi Loti).

Ce travail rendra compte et complètera les résultats de l'étude menée par le bureau d'études Ramboll Management pour l'Europe dans le cadre d'une évaluation ex post des grands projets financés par le fonds européen de développement régional (Feder) et des fonds de cohésion entre les années 2000 et 2013.

Territoire impacté : Codah

Contact : Sophie Capitaine

Programme mutualisé d'activité

06

Observ'agglo

La FNAU et une quarantaine d'agences d'urbanisme, dont l'AURH, ont organisé en 2016 une mise en réseau de l'observation des agglomérations, en partenariat avec l'Association des communautés de France (ADCF). Cette démarche a permis le positionnement des agglomérations entre elles, notamment grâce à une base de données de 50 indicateurs.

Le premier baromètre a été publié fin 2016.

En 2018, cette démarche se poursuit ; elle concernera près de 60 agglomérations d'au moins 180 000 habitants.

Les indicateurs de base décrivant les agglomérations seront mis à jour (démographie, emploi, revenus...) et de nouveaux thèmes seront traités, notamment ceux relatifs au commerce, à l'économie sous l'aspect de l'innovation, à la précarité énergétique, à la santé et à la culture.

Territoires impactés : 60 agglomérations françaises dont l'agglomération havraise

Contact : Marie-Hélène Cousin

Programme mutualisé d'activité

09

Codah - Recensement et analyse des équipements sportifs

Cette étude, réalisée à la demande de la Codah, fait suite à une démarche engagée en 2016, qui avait permis de présenter des éléments de connaissance du niveau d'équipement sportifs du territoire.

En 2018, ce travail sera affiné, et permettra notamment d'évaluer le niveau d'équipements de la Codah par rapport à des agglomérations comparables, à l'ensemble de la région et au territoire national.

Le sujet des équipements destinés à recevoir des manifestations sportives importantes sera également traité, avec pour objectif d'identifier des manques, principalement par rapport au sport de haut niveau.

Territoire impacté : Agglomération havraise

Contact : Marie-Hélène Cousin

Programme mutualisé d'activité

07

Codah - Suivi du plan de déplacements urbains

La révision du plan de déplacements urbains de l'agglomération havraise, en 2013, a permis de prendre en compte les nouveaux enjeux de la mobilité urbaine à travers la détermination de 19 actions à entreprendre sur la période 2013-2022.

Faisant l'objet d'une publication chaque année, l'observatoire du PDU fera en 2018 un point d'étape sur l'avancement des opérations à mi-parcours.

Territoire impacté : Codah

Contact : Sophie Capitaine

Programme mutualisé d'activité

10

Codah - Suivi de l'enquête Ménages Déplacements

Afin de mesurer et qualifier la mobilité quotidienne des habitants de l'Estuaire de la Seine, une enquête ménages déplacements, commanditée par la Codah, sondera la population du 9 janvier au 21 avril 2018. En lien avec la méthodologie d'enquête employée, une attention particulière sera portée sur la description de la mobilité des habitants de la communauté d'agglomération du Havre, de Caux Estuaire et de la communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval.

Après avoir accompagné la Codah dans la préparation de l'enquête en 2017, l'AURH soutiendra désormais l'agglomération pour sa bonne exécution.

Territoire impacté : Codah

Contact : Sophie Capitaine

Programme mutualisé d'activité

AXE 2

**CO-CONSTRUIRE
LE TERRITOIRE**



11 FOCUS

Labellisation Pays d'art et d'histoire des territoires communautaires de la Codah, de Caux Estuaire et du canton de Criquetot-l'Esneval

12 FOCUS

Open data des territoires du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Le label Ville et Pays d'art et d'histoire est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication aux groupements de communes qui s'attachent à la valorisation et à la médiation de leur patrimoine.

La Ville du Havre détient le label depuis 2001. La Codah, Caux Estuaire et la communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval souhaitent, aujourd'hui, obtenir ensemble le label de Pays d'art et d'histoire.

Les objectifs du dispositif :

- valoriser les patrimoines et développer les initiatives en faveur de la création et de la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- sensibiliser les habitants à leur cadre de vie ;
- initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme ;
- présenter le patrimoine dans un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Le ministère de la Culture et de la Communication apporte un soutien aux territoires labellisés : un accompagnement financier pendant les cinq premières années de la convention, des formations pour des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides-conférenciers. Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent, par ailleurs, un réseau national permettant l'échange des expériences les plus innovantes.

L'AURH est missionnée pour élaborer le dossier de candidature. La candidature sera présentée en 2018, après une procédure de deux ans, devant le conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, composé d'institutionnels, d'élus, d'experts et de scientifiques.

Territoires impactés : Codah, Caux Estuaire, Communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

Avec la loi NOTRe et la loi République Numérique, les communes de plus de 3 500 habitants et leurs EPCI, ainsi que les établissements exerçant une mission de service public de plus de 50 salariés, doivent libérer en ligne leurs données quand elles sont disponibles sous format numérique. Au-delà de cette contrainte réglementaire, parfois véritable défi pour les collectivités, l'ouverture des données constitue un levier de développement territorial, d'attractivité et de transparence :

- renforcement du développement économique du territoire, en mettant à disposition un environnement propice au développement des activités économiques numériques, au sein d'un lieu unique permettant une réutilisation facile des données ;
- déploiement d'une vitrine territoriale, vecteur d'attractivité ;
- facilitation et optimisation de la réutilisation et de l'enrichissement des données au sein et entre les collectivités.

Le Pôle métropolitain s'est saisi de ce double enjeu, en s'appuyant sur l'AURH en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Après le lancement de la plateforme open data le 30 janvier 2018, le Pôle souhaite une animation active pour développer le nombre de jeux de données libérables sur des thématiques spécifiques et améliorer la qualité des données mises à disposition. Afin de favoriser la réutilisation, le Pôle métropolitain organisera un événement de type hackathon, au cours du deuxième semestre de l'année 2018, pour réunir des entreprises, startups, développeurs et étudiants souhaitant créer des produits numériques à partir des données libérées. Ce hackathon sera positionné sur la thématique tourisme.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

DÉVELOPPER DES STRATÉGIES URBAINES

'13

PLUi Fécamp Caux Littoral

L'élaboration du PLUi a démarré au printemps 2016, sur un rythme soutenu, mobilisant fortement les élus et les équipes techniques de l'agglomération et de l'AURH.

L'année 2018 sera également intense, car consacrée à la déclinaison réglementaire du projet politique des élus (PADD), défini en 2017 :

- travail de zonage ;
- rédaction du règlement ;
- production des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ;
- élaboration du programme d'orientations et d'actions habitat et déplacement (POA) ;
- évaluation environnementale.

Autant de tâches à accomplir de manière concertée avec les élus pour finaliser le PLUi.

Territoire impacté : Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral

Contact : Frédéric Bezet
Convention spécifique

'14

PLU du Havre

L'AURH poursuivra, en 2018, la révision du plan local d'urbanisme de la Ville du Havre, avec notamment la finalisation du rapport de présentation et du règlement écrit attendus pour le premier trimestre 2018. L'arrêt du dossier (phase administrative) est prévu pour le printemps 2018.

Territoire impacté : Ville du Havre

Contact : Thierry Lochard
Convention in house

'15

SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

En 2018, l'AURH poursuivra son appui au syndicat mixte avec différentes missions :

- mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du document et sa construction avec les partenaires ;
- animation et suivi du document auprès des communes porteuses de projets urbains qui sollicitent l'agence.

Territoires impactés : Codah et Caux Estuaire

Contact : Jessy Oukoloff
Convention spécifique

'16

Ville du Havre - Élaboration du règlement local de publicité

Après une période d'élaboration du diagnostic et des premières phases de consultation (personnes publiques associées, professionnels et habitants), l'année 2018 sera consacrée à l'élaboration du règlement, pour un arrêt de projet en milieu d'année. En collaboration étroite avec les services de la ville, l'AURH sera chargée de cette rédaction, qui doit déterminer les règles d'implantation des publicités dans la ville.

Territoire impacté : Ville du Havre

Contact : Frédéric Bezet
Programme mutualisé d'activité

'17

Codah - Suivi et animation du programme local de l'habitat

Après la réalisation du programme local de l'habitat de la Codah en 2017, l'AURH poursuivra son appui à la Codah dans le suivi et la mise en œuvre de sa politique de l'habitat. En 2018, ce travail couvrira tout autant des aspects d'observation que d'accompagnement des communes à la réalisation de leurs projets, ou encore la mobilisation des compétences de l'agence pour mettre en œuvre les différentes actions décidées par les élus.

Territoire impacté : Agglomération havraise

Contact : Mathilde Mus
Programme mutualisé d'activité

'18

Codah - Suivi technique du programme opérationnel régional

L'AURH accompagne la Codah dans le suivi technique du programme opérationnel régional (POR - fonds FEDER FSE) avec l'analyse des candidatures en cohérence avec la stratégie urbaine de la CODAH.

Fin 2017, quatre projets ont été traités et répondent aux critères de sélection. D'autres projets candidats au POR sont attendus durant l'année 2018.

Territoire impacté : Codah

Contact : Thierry Lochard
Programme mutualisé d'activité

19

Plan campus urbain et maritime : contribution au schéma de développement universitaire (AMO)

En octobre 2016, la Codah inaugurerait la partie stratégique du plan campus mise au point avec l'aide de l'AURH. Depuis, le travail sur le campus havrais se poursuit dans une logique de mise en œuvre.

L'agence conçoit en partenariat, notamment avec l'agglomération et la ville du Havre, un plan guide permettant de coordonner l'ensemble des actions nécessaires pour atteindre les objectifs d'attractivité défendus par les élus.

Ce plan guide est assorti de fiches sur des thèmes ou des secteurs clés du campus. L'agence est également présente pour assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage sur les opérations à venir (EM Normandie, Cité numérique, barge du Crous...) et assurer une bonne articulation avec les projets « Réinventer la Seine ».

L'AURH accompagnera également, en 2018, des travaux d'étudiants (de l'université du Havre et de Sciences Po Paris) qui viendront compléter la démarche en cours.

Territoire impacté : Codah

Contact : Thierry Lochard

Programme mutualisé d'activité

20

Développement du terminal croisières de la pointe de Floride

Suite à l'étude croisières menée en 2017, Haropa - Port du Havre, la Codah, la CCI Seine Estuaire et la Ville du Havre ont décidé de poursuivre les réflexions autour de groupes de travail animés par le Critt. Parallèlement, la Codah a lancé un marché de maîtrise d'œuvre urbaine pour engager les études de conception et d'aménagement du site à l'horizon 2025. L'AURH participera activement à l'ensemble de ces actions en tant qu'AMO pour la Codah et Haropa - Port du Havre, notamment sur les questions d'aménagement, de mobilités et d'accessibilité au site depuis la ville.

Territoires impactés : port du Havre / Ville du Havre

Contact :

Programme mutualisé d'activité

21

AMO projets urbains et documents de planification

En intégrant le dispositif Stoc (soutien technique et opérationnel aux communes) aux côtés de la Codah, de la DDTM et du CAUE 76, l'AURH apporte des conseils aux communes de l'intercommunalité dans ses réflexions urbaines. Ces interventions, en partie déterminées dans le cadre de la mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH), permettent l'accompagnement des collectivités dans leurs projets urbains et dans leur document de planification.

Territoires impactés : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire et Codah

Contact : Frédéric Bezet

Programme mutualisé d'activité

22

AMO projet urbain Cap de la Hève

Le Cap de la Hève est un lieu emblématique de la Pointe de Caux. Il fait l'objet de réflexions importantes depuis quelques années afin de définir sa destinée touristique et paysagère. Il s'agit d'attirer un tourisme respectueux du site et de viser une requalification adaptée tant aux besoins de Sainte-Adresse que des habitants de l'agglomération. Le Cap se pense également dans une échelle plus large : le plateau de la Hève, le lien avec la plage, mais aussi plus largement comme une porte de la côte d'albâtre. L'AURH accompagne la Ville de Sainte-Adresse et la Codah pour basculer désormais dans les premières phases d'aménagement du site qui devront se coordonner avec la valorisation du terrain de l'hydro désormais libéré.

Territoire impacté : Codah

Contact : Jessy Oukoloff

Programme mutualisé d'activité et financements SCoT

23

Réinventer la Seine et les canaux - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des projets

L'appel à projets « Réinventer la Seine » a été un franc succès pour la place havraise. L'agence a assuré un rôle de coordination notamment entre Haropa - Port du Havre, la Codah et la Ville du Havre, mais également avec les places rouennaise et parisienne, afin de faciliter l'émergence de propositions innovantes. Le 19 juillet 2017, les lauréats ont été annoncés au Havre en présence d'Anne Hidalgo. Cinq projets susceptibles de renforcer le caractère métropolitain du Havre ont été retenus sur notre territoire.

L'enjeu est désormais la mise en œuvre de ces projets dans l'exigence qualitative qui les a vu naître. L'agence accompagne les différents partenaires pour faire émerger ces nouveaux emblèmes dans les meilleures conditions.

Territoires impactés : Place havraise et Vallée de la Seine

Contact : Simon Du Moulin

Programme mutualisé d'activité

ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

24

Caux Estuaire - Plan local agricole

Afin de valoriser les terres et les activités agricoles de leur territoire, les élus de Caux Estuaire souhaitent élaborer un plan local agricole. Après le partage de l'état des lieux, des spécificités et des enjeux de l'agriculture sur le territoire en 2017, l'AURH accompagnera les élus et les techniciens de Caux Estuaire dans la définition du plan d'actions en 2018.

Territoire impacté : Caux Estuaire

Contact : Alix Guillemette

Programme mutualisé d'activité

25

Cœur Côte Fleurie - Réalisation du volet Mobilités du PCAET

L'AURH réalisera en 2018 le volet mobilités du Plan climat air énergie territorial de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie, en partenariat avec le Cerema et le SDEC. Les PCAET, obligatoires pour les EPCI supérieurs à 20 000 habitants, fixent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'augmentation de leur potentiel de séquestration.

Territoire impacté : Communauté de communes Cœur Côte Fleurie

Contact : Thierry Lochard

Convention spécifique

26

L'AURH au service du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Depuis son lancement en mars 2017, l'AURH accompagne le Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine dans la réalisation des actions décidées par les élus. L'agence est missionnée par le Pôle pour :

- animer les groupes de travail thématiques avec l'objectif de faire naître une culture commune, de nourrir les débats, de partager les projets engagés et de faire émerger de nouvelles pistes d'actions (développement économique, tourisme et attractivité, développement durable et santé, mobilités) ;
- réaliser des missions d'étude et d'animation validées par les élus ;
- coordonner et appuyer les missions de communication ;
- appuyer les relations institutionnelles et représenter le Pôle dans des instances techniques.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

Relations institutionnelles et communication du Pôle métropolitain

26a

L'AURH accompagne le Pôle métropolitain dans la mise en place de sa stratégie de communication. En 2018, l'objectif sera de mettre en valeur les actions menées : relations régulières avec les journalistes, animation du profil Twitter @estuaire_Seine, mise à jour du site internet www.estuairedelaseine.fr...

En complément, lorsque cela sera nécessaire, l'AURH déploiera un plan de communication dédié autour des actions du Pôle (notamment pour le hackaton).

Par ailleurs, l'AURH accompagne les élus du Pôle métropolitain pour valoriser leurs actions auprès des partenaires institutionnels et des élus locaux.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Alix Gay

Programme mutualisé d'activité

26b

Mise en place d'un dialogue interSCoT

L'interSCoT est un espace de débat, de partage et de construction dont les objectifs et le périmètre d'action dépendent exclusivement de la volonté des élus. En ce sens, il correspond pleinement à l'esprit de coopération qui anime les élus métropolitains. L'interSCoT ne répond à aucun cadre juridique et ne fait pas l'objet d'obligations réglementaires.

La démarche de dialogue Inter-SCoT sera utilisée pour promouvoir et faire valoir l'aménagement du territoire de l'Estuaire de la Seine en direction de la Région et des partenaires porteurs de projets sur le territoire du Pôle métropolitain.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

26c

Contributions Sraddet normand

Le Sraddet est un document d'aménagement du territoire d'échelle régionale dont la construction repose en partie sur la contribution de collectivités et d'acteurs publics.

La Région Normandie a choisi de mettre en place une concertation ouverte associant l'ensemble des acteurs territoriaux pour l'élaboration du Sraddet.

Le Pôle métropolitain souhaite contribuer au schéma en participant à la concertation et en rédigeant des propositions qui seront transmises au Président de Région.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

Navette maritime entre Le Havre et Deauville / Trouville

26d

En 2018, pour la quatrième année consécutive, les traversées de l'Estuaire de la Seine en navette maritime relieront par bateau Le Havre et Trouville/Deauville. Cette action est menée par le Pôle métropolitain, en collaboration avec les armateurs *Ville du Havre 2* basé au Havre et *Gulf Stream 2* basé à Trouville-sur-Mer, ainsi que les offices de tourisme de Trouville-sur-Mer, de Deauville et de l'agglomération havraise.

L'AURH est missionnée pour fédérer les acteurs et développer cette action. Elle se charge de la mise en place de supports de communication et des relations presse, en collaboration avec les partenaires mobilisés. En 2018, l'AURH travaillera autour d'une de ses propositions : la réalisation d'une brochure panoramique valorisant les sites et les paysages de l'Estuaire de la Seine visibles pendant la traversée.

PMES - Groupe de travail Attractivité et Tourisme.

Territoires impactés : Estuaire de la Seine, principalement Coudah et Cœur Côte Fleurie

Contact : Florian Vimont

Programme mutualisé d'activité

Nuits du tourisme

26e

Le président du Pôle métropolitain, Luc Lemonnier, a souhaité donner une nouvelle dimension à cette manifestation qui se déroulait, jusqu'ici, à l'échelle de l'agglomération havraise, en élargissant son périmètre à l'échelle métropolitaine. Grâce à des animations originales et parfois décalées, ce rendez-vous propose gratuitement, et dans la même soirée, d'ouvrir différents lieux au public. L'objectif est de donner aux visiteurs un avant-goût des points d'intérêt touristique du territoire et de leur donner envie de venir découvrir, ou redécouvrir ces différents sites au cours de la saison.

L'AURH est missionnée par le Pôle métropolitain afin de fédérer les territoires derrière cette action, dans le but de faire émerger une programmation d'ampleur métropolitaine et d'en assurer la communication globale.

PMES - Groupe de travail Attractivité et Tourisme.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont

Programme mutualisé d'activité

Promotion Tourisme et Attractivité (salons, foires en coordination)

26f

L'offre touristique de proximité de l'Estuaire de la Seine sera présentée aux visiteurs de la Foire du Havre lors de la prochaine édition, en novembre 2018 au Carré des Docks Le Havre Normandie. Le Pôle métropolitain et les offices de tourisme animeront un « flot de destinations de proximité ». Il s'agit d'initier un processus durable qui puisse être mobilisable à l'occasion d'autres opérations de promotion.

L'AURH est missionnée par le Pôle métropolitain afin de fédérer les territoires derrière cette action pour faire émerger une force collective de promotion et d'en assurer la communication.

PMES - Groupe de travail Attractivité et Tourisme.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont

Programme mutualisé d'activité

Développement des tournages de films dans l'Estuaire de la Seine (phase 2)

26g

Le Pôle métropolitain et Normandie Images (association issue de la fusion entre la Maison de l'Image ex-Basse-Normandie et le Pôle Image ex-Haute-Normandie) poursuivront, en 2018, leurs actions conjointes pour le développement de tournages de films dans l'Estuaire de la Seine. En 2017, une campagne de repérage de décors potentiels a été réalisée sur le territoire du Pôle.

Les perspectives du projet pour 2018 :

- valorisation du travail de repérage à travers un support de communication ;
- organisation d'un « éducteur » avec les professionnels du secteur du cinéma et de l'audiovisuel ;
- rédaction d'une charte et d'un guide des bonnes pratiques « comment accueillir une production films » ;
- développement numérique...

L'AURH est missionnée par le Pôle métropolitain pour définir les objectifs du partenariat en 2018, animer la démarche et suivre les travaux de Normandie Images.

PMES - Groupe de travail Attractivité et Tourisme.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont

Programme mutualisé d'activité

Stratégie de développement touristique

26h

Suite à sa création en décembre 2016, le Pôle a souhaité qu'une réflexion globale ait lieu autour d'un de ses champs d'action, à savoir le tourisme et l'attractivité.

Le Pôle va lancer, en 2018, une véritable réflexion autour de son positionnement en matière de développement touristique et de promotion du territoire, en associant les offices de tourisme du territoire.

Les objectifs de l'étude :

- établir un diagnostic sur le tourisme à l'échelle du Pôle métropolitain et faire ressortir les enjeux et les leviers de développement ;
- définir, en concertation avec les acteurs, un positionnement stratégique métropolitain qui soit fédérateur et source d'appropriation ;
- décliner des axes de travail et un plan d'actions quinquennal de ce positionnement.

L'AURH est missionnée par le Pôle pour établir le cahier des charges de l'étude et superviser les travaux du cabinet retenu. La restitution des travaux est prévue pour l'automne 2018.

PMES - Groupe de travail Attractivité et Tourisme.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont

Programme mutualisé d'activité

Carte touristique de l'Estuaire de la Seine

26i

Le Pôle métropolitain, en partenariat avec les offices de tourisme du territoire, souhaite élaborer une carte touristique de l'Estuaire destinée à positionner géographiquement le territoire et à présenter son offre touristique. Cette carte sera distribuée par les offices de tourisme et permettra de promouvoir la richesse et la diversité de l'estuaire.

L'AURH est missionnée par le Pôle métropolitain pour réaliser le support, en lien avec les offices de tourisme du territoire : contenus, animation des partenaires, communication...

PMES - Groupe de travail Attractivité et Tourisme.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont

Programme mutualisé d'activité

Opération Marchés des producteurs de pays

26i

En 2018, pour la troisième année consécutive, des marchés des producteurs de pays vont être organisés à travers le territoire métropolitain, en partenariat avec les chambres d'agriculture du Calvados, de Seine-Maritime et de l'Eure. Cette année, quinze dates sont prévues au sein de dix communes.

Cette opération permet :

- d'offrir un débouché supplémentaire à des producteurs des départements de Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados ;
- d'appréhender la logique des circuits courts, en garantissant des produits sans intermédiaire ;
- de mettre en place des marchés festifs sur le territoire, facilement reconnaissables grâce au logo de la marque ;
- de faire connaître le Pôle métropolitain auprès des élus du territoire.

PMES - Groupe de travail Développement durable et santé.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

Gemapi

26k

Avec la loi NOTRe, les intercommunalités doivent définir les contours et contenus de la nouvelle compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Un besoin de cohérence et d'approche transversale est nécessaire pour rationaliser l'action publique sur la Gemapi sur des périmètres pertinents.

Suite à l'organisation d'un atelier technique, les services des EPCI membres du Pôle métropolitain ont constaté qu'ils partageaient les mêmes problématiques. En conséquence, il a été décidé de saisir collectivement les services de l'État afin d'avancer dans la démarche de mise en œuvre de la compétence.

PMES - Groupe de travail Développement durable et santé.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

Plan climat air énergie du territoire

261 La loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) du 17 août 2015 a transformé le plan climat énergie territorial (PCET) en plan climat air énergie du territoire (PCAET).

Avant la loi TECV, toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants avaient l'obligation de réaliser un PCET ; désormais, les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent avoir un PCAET avant le 31 décembre 2018. Sept intercommunalités de l'Estuaire sont dans l'obligation de réaliser un PCAET.

Un atelier technique sera organisé, regroupant les référents techniques des EPCI membres du Pôle, afin de déterminer un éventuel soutien technique sur une ou des thématiques du PCAET.

PMES - Groupe de travail Développement durable et santé.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

Promouvoir les intérêts du Pôle métropolitain dans le projet LNPN

2611 L'amélioration des transports ferroviaires tant voyageurs que marchandises est une nécessité absolue pour que le territoire de l'Estuaire de la Seine renforce sa position stratégique au niveau national.

Le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) est à la croisée des chemins avec des arbitrages déterminants pour l'avenir du territoire : choix de zones de passage pour les sections nouvelles après études sur l'optimisation des lignes existantes.

Le Pôle métropolitain souhaite suivre ce dossier pour garantir sa réalisation à l'horizon 2030 et pour que les objectifs initiaux (gain de temps, qualité de service et cadencement) soient maintenus.

PMES - Groupe de travail Mobilités.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Thierry Lochar

Programme mutualisé d'activité

Seine à Vélo (représentation, déclinaison locale)

2611 L'interconnexion des modes doux permet le développement des itinéraires en s'assurant de la cohérence des projets des collectivités (communes et intercommunales) avec la réalisation des grands itinéraires vélos traversant l'estuaire.

Le projet *Seine à vélo* reliera Paris au Havre et Deauville en suivant le cours du fleuve. Cet itinéraire sera inauguré en 2020. Pour les intercommunalités de l'Estuaire, c'est l'opportunité de capter des touristes en identifiant des boucles locales à développer vers la Seine à vélo pour valoriser leurs patrimoines.

PMES - Groupe de travail Mobilités.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

Cartes des itinéraires modes doux de l'Estuaire de la Seine

260 Le Pôle métropolitain prévoit d'éditer une carte des itinéraires modes doux dans l'Estuaire de la Seine comprenant :

- les pistes cyclables déjà aménagées ;
- les itinéraires pédestres répertoriés.

PMES - Groupe de travail Mobilités.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Thierry Lochar

Programme mutualisé d'activité

Étude Déchets - Poursuite et mise en œuvre

2611 Le diagnostic réalisé en 2017 par l'AURH démontre la nécessité d'élaborer une stratégie sur la gestion des déchets à l'échelle du territoire de l'Estuaire de la Seine. Convaincu que ce sujet est porteur et qu'il représente un potentiel de prospective indéniabla à l'échelle du territoire, le Pôle métropolitain souhaite identifier des pistes d'actions concrètes pour améliorer la valorisation des déchets (développement de filières locales, capacité de traitements des exutoires).

PMES - Groupe de travail Développement économique.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

AXE 3

**PROSPECTIVE :
POSITIONNER
LES TERRITOIRES**



27

FOCUS

Maîtrise du
développement
urbain à l'échelle de
la Vallée de la Seine

Le contrat de plan interrégional État-Régions 2015-2020 (CPIER) de la Vallée de la Seine mobilise des financements pour favoriser la reconversion de sites potentiellement mutables, qui pourraient faire l'objet de requalification, en visant tout particulièrement le recyclage des friches industrielles et sites délaissés. Les agences d'urbanisme s'engagent pour coordonner et faire émerger des projets dans un partenariat élargi avec l'État, les régions, les EPF, les CCI.

À partir de 2018, l'AURH travaillera avec ses partenaires (Codah, Ville du Havre, Haropa - Port du Havre, CCI Seine Estuaire) à la construction de projets opérationnels sur quatre sites identifiés au cœur de l'interface ville-port :

- la pointe de Floride ;
- l'entrée de ville autour de la rue Marceau ;
- le secteur de la Citadelle ;
- le boulevard Jules Durand.

L'objectif est d'optimiser l'aménagement de ces secteurs porteurs d'avenir pour le territoire, afin de renforcer la visibilité de l'interface ville-port de la place havraise à l'échelle de la Vallée de Seine.

Dans le cadre de la fiche-action 1.4 du CPIER, les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine réaliseront en 2018 une cartographie des grands projets d'aménagement en Vallée de la Seine. L'objectif sera d'offrir une vision d'ensemble pour mieux identifier les articulations entre chacun des projets.

Territoire impacté : Vallée de la Seine

Contact : Jessy Oukoloff

CPIER Vallée de la Seine (fiche-action 1.4)

28

FOCUS

Étude croisières

L'AURH contribuera, en 2018 à la démarche de développement de la croisière au Havre, portée par la ville du Havre, la Codah et HAROPA - Port du Havre. Ce projet vise à :

- créer les conditions d'un renforcement durable de l'activité croisière au Havre, aussi bien sous l'angle des infrastructures que des services ;
- faire du port du Havre une référence pour la croisière en Europe ;
- développer le chiffre d'affaires lié à la croisière et les retombées économiques pour l'agglomération havraise ;
- faire de la pointe de Floride un marqueur du territoire et l'ouvrir sur la ville.

Cette démarche est menée dans un contexte marqué par une augmentation continue des escales au Havre et par la volonté du territoire de développer fortement la destination havraise en tant que « tête de ligne », dès l'année 2018.

L'étude croisière comprend plusieurs dimensions, au premier rang desquelles : l'adaptation et le réaménagement des hangars de la pointe de Floride, l'amélioration des liaisons entre le terminal croisière et le cœur de la ville, le développement de nouvelles applications numériques pour les croisiéristes et le développement d'un portail de services (croisiéristes, équipages, armateurs).

Dans ce cadre, l'appui de l'AURH portera particulièrement sur :

- l'optimisation des liaisons entre le terminal croisières et le cœur de la ville ;
- le benchmark prévu à l'échelle européenne ;
- le dialogue ville-port dans toutes les dimensions du projet, y compris architecturales.

Territoire impacté : Agglomération havraise

Contact : Simon du Moulin

Programme mutualisé d'activité

ESTUAIRE DE LA SEINE

29

Alcéane - Stratégie de développement patrimonial

Alcéane, bailleur social de la place havraise, élargit son périmètre d'intervention à l'échelle du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine. Le bailleur a choisi de s'adresser à l'AURH pour fixer sa stratégie de développement territorial dans une logique prospective et d'anticipation. L'agence, qui finalisera son travail au cours du premier trimestre 2018, proposera à Alcéane une réflexion sur les orientations stratégiques qui pourraient être prises dans les prochaines années, pour conjuguer réponse aux besoins des territoires et stratégie de développement du bailleur.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Jessy Oukoloff

Contrat

30

Projet alimentaire et e-toile alimentaire de la Codah

Lauréate de l'appel à projet 2017 du programme national pour l'alimentation, la Codah a lancé son projet alimentaire de territoire (PAT) en partenariat avec l'AURH, l'association IUFN et la chambre d'agriculture de Seine-Maritime.

L'année 2017 a été consacrée à l'élaboration d'un outil de cartographie dynamique du système alimentaire de la Codah : la e-toile alimentaire.

Désormais opérationnelle, la e-toile alimentaire va permettre aux partenaires du PAT de :

- proposer des optimisations du système alimentaire local ;
- faire émerger de nouvelles opportunités économiques ;
- accompagner les acteurs locaux, publics ou privés, dans leurs initiatives ;
- soutenir la mise en place de projets concrets sur le territoire.

Territoires impactés : CODAH et environs

Contact : Alix Guillemette

Appel à projets

31

Smart port city - Candidature PIA 3

En 2018, l'AURH est partenaire de la Codah (porteur du projet de candidature) pour sa réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Programme d'investissements d'avenir - Territoire d'innovation de grande ambition ». Avec le projet *Smart Port City vers un nouveau modèle de territoire urbain et industrialoportuaire intégré par l'innovation*, la Codah porte l'ambition d'une transformation en profondeur de son territoire par l'innovation pour construire un nouveau modèle urbain et industrialoportuaire intégré. Sur 117 porteurs de projets, la Codah été lauréate, parmi 24 autres porteurs, de la première phase de l'appel à projet. Il s'agira, pendant l'année 2018, de préciser les modalités des actions envisagées afin de proposer une réponse pour la seconde phase de la candidature.

Territoire impacté : Agglomération havraise

Contact : Simon du Moulin

Programme mutualisé d'activité

32

Portail Web e-toile®

Dotée d'un portail web permettant de cartographier et schématiser les flux interentreprises dans l'Estuaire de la Seine, l'application *Toile industrielle* de l'AURH a changé de nom pour devenir *e-Toile*.

En 2018, l'AURH poursuivra les développements de son application après l'avoir mise au service d'autres agences d'urbanisme et d'autres thématiques (plateforme e-toile alimentaire mise au service du projet alimentaire territorial de la Codah).

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

33

Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle : positionnement stratégique du territoire

La communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle bénéficie d'un socle important de réflexion (contrat de territoire, contrat de ruralités, mobilités douces...) ainsi que de perspectives d'avenir (appel à projets « Vallées habitées », candidature Ville Ramsar, projet de route des châteaux). L'intercommunalité structure également son devenir autour de l'élaboration d'un PLUi.

Au-delà de ces travaux, une double attente se fait jour : celle d'une meilleure lisibilité des pistes d'avenir souhaitables autour de l'identification d'axes de développement fédérateurs, et celle d'un basculement en mode projet.

Territoire impacté : communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

Contact : Jessy Oukoloff

Contrat

34

Pôle métropolitain - Stratégie de développement des zones d'activité économique à vocation logistique et portuaire

Dans les zones d'activité économique à vocation portuaire et logistique, les élus du Pôle souhaitent connaître le foncier actuellement disponible (à l'échelle de l'Estuaire et dans une optique Vallée de la Seine). L'étude proposera de projeter les besoins d'ici 5 à 10 ans en fonction des projets en cours et des évolutions de trafic. Cette démarche devra permettre d'estimer les besoins fonciers, mais aussi d'en appréhender les incidences notamment en matière de compensations environnementales.

PMES - Groupe de travail Développement économique.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

35

Pôle métropolitain - Vers une stratégie alimentaire métropolitaine ?

L'accès à une alimentation locale et de qualité est une demande de plus en plus forte de la population. Souhaitant faire bénéficier les habitants des productions diversifiées du territoire et mettre en valeur les terres et les activités agricoles, les élus du Pôle métropolitain travaillent avec l'AURH sur la thématique de l'alimentation, afin de pouvoir proposer une stratégie globale et faire émerger des pistes d'action.

PMES - Groupe de travail Développement durable et Santé.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Alix Guillemette

Programme mutualisé d'activité

Normandie

36

Contributions des agences d'urbanismes normandes au Sraddet

En 2018, la région Normandie entamera la deuxième phase d'élaboration de son Sraddet qui devrait aboutir à la validation d'un projet de document à l'été. La coopération des agences normandes, regroupant les agences du Havre (AURH), de Caen (AUCAME) et de Rouen (AURBSE), mettra à profit son expertise territoriale pour accompagner la Région Normandie dans la définition des objectifs et des règles du futur Sraddet. Cet accompagnement pourra notamment se traduire par une contribution à la phase d'écriture du document, l'animation des réseaux locaux et de réflexions inter-régionales, etc.

Territoire impacté : Région Normandie

Contact : Lucile Audièvre

Programme mutualisé d'activité

VALLÉE DE LA SEINE

37

Micro projets INTERREG VA (fiche projet + démarche)

Forte de son expérience en tant que partenaire d'un projet européen (Weastflows 2011-2015, Interreg IV B Europe du Nord-Ouest), l'AURH envisage de déposer une candidature dans le cadre du dispositif micro-projet permis par le programme Interreg VA (transmanche France / Angleterre).

Le projet pourrait porter sur le développement du cyclotourisme entre la Normandie et l'Angleterre à partir des lignes ferrées. Ce projet s'inscrit en lien avec les itinéraires véloroutes et en particulier celui en devenir de la Seine à vélo.

Territoires impactés : Vallée de la Seine, Normandie, Estuaire de la Seine, Sud de l'Angleterre

Contact : Lucile Audièvre

Projet européen Interreg VA

38

Contribution à l'étude Pour un RER multimodal fret

L'AURH est partenaire du projet « Pour un RER multimodal fret » proposé et porté par le cabinet Samarcande.

Ce projet a pour ambition de définir un nouveau modèle d'organisation logistique à l'échelle de la Vallée de la Seine, s'inspirant du principe du RER mais pour les marchandises.

L'objectif est d'identifier un schéma de desserte multimodal de la Vallée de la Seine qui réponde aux besoins des chargeurs et aux attentes des clients et qui tienne compte de l'évolution des supply chain. La logistique urbaine fait également partie des sujets abordés par l'étude, en particulier pour la partie francilienne.

L'AURH est missionnée pour la réalisation d'un benchmark à partir des cas Thames Gateway et Liège Trilogiport. Elle interviendra également sur l'identification des zones préférentielles pour l'implantation de plateformes multimodales.

Territoire impacté : Vallée de la Seine

Contact : Lucile Audièvre

Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME (CPIER Vallée de la Seine)

39

Contribution annuelle à l'étude de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

L'AURH, en partenariat avec les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (APUR, AUCAME, AURBSE, IAU), contribue depuis 2010 aux réflexions pour faire de la Vallée de la Seine un projet ambitieux et partagé d'aménagement et de développement du territoire.

Depuis 2015, ces travaux sont formalisés dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions 2015-2020 (CPIER). Ils concernent : la réalisation d'un dispositif de suivi des dynamiques du territoire, l'animation du site internet www.vdseine.fr, l'organisation de rencontres annuelles et la production d'une étude collective. En 2018, l'AURH contribuera aux travaux pilotés par l'APUR. Ceux-ci traiteront du développement du tourisme dans la Vallée de la Seine.

Territoire impacté : Vallée de la Seine

Contact : Lucile Audièvre

CPIER Vallée de la Seine (fiche-action 1.1)

41

Connaissance des paysages de la Vallée de la Seine et de leur évolution

Dans le cadre du CPIER de la Vallée de la Seine, l'école nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP) développe une démarche de laboratoire avec l'appui de l'AURH. Objectifs :

- mieux appréhender et faire connaître la diversité du territoire de la Vallée de la Seine ;
- faire évoluer les outils méthodologiques d'approche du paysage ;
- développer de la cohérence entre les projets le long de la Seine ;
- mieux orienter l'action publique sur cette thématique ;
- fédérer un réseau d'acteurs sensibilisés aux démarches d'aménagement qualitatif du territoire.

En 2018, l'AURH accompagnera l'ENSP dans l'organisation des différents événements rythmant l'année (voyage-atelier professionnel, workshop étudiant, rentrée du réseau...) et dans la communication.

Territoire impacté : Vallée de la Seine

Contact : Jessy Oukoloff

CPIER Vallée de la Seine (fiche-action 1.3)

40

Dispositif de suivi des dynamiques de la Vallée de la Seine

Dans le cadre du CPIER de la Vallée de la Seine, la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine est en charge de la construction d'un dispositif de suivi et d'observation des dynamiques du territoire (fiche-action 1.1 du CPIER).

En 2016 et 2017, les agences ont mis en place une structure de partage de bases de données communes pour disposer d'un socle commun d'observation. En 2017, huit fiches de données clés ont été publiées sur un ensemble de thématique d'observation (démographie, économie...).

En 2018, il s'agira :

- de poursuivre le travail engagé de partage de données en proposant un outil plus interactif de visualisation des données ;
- d'appuyer l'étude Vallée de la Seine 2018 par des données et des cartes sur le sujet de l'année.

Territoire impacté : Vallée de la Seine

Contact : Mathilde Mus

CPIER Vallée de la Seine (fiche-action 1.1)

42

Prolongement de l'étude La Vallée de la Seine XXL

L'AURH a piloté, en 2017, les travaux de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. L'étude *La Vallée de la Seine XXL, quel positionnement à l'échelle mondiale, européenne et inter-régionale ?* a notamment conclu à l'intérêt, pour la Vallée de la Seine, de mener des coopérations au-delà de ses limites, en particulier avec les régions Hauts-de-France et Grand Est avec lesquelles elle partage un certain nombre d'enjeux, notamment portuaires et logistiques.

L'AURH propose, pour 2018, de réfléchir plus précisément aux modalités de rapprochement de ces trois ensembles régionaux selon un cadre restant à définir (Vallée de la Seine, inter-SRADET, etc.).

Territoires impactés : Vallée de la Seine, Normandie

Contact : Lucile Audièvre

43

Ligne nouvelle Paris-Normandie - Représentation de la Codah

L'AURH se mobilise pour représenter les intérêts de la Codah dans la construction du projet de ligne nouvelle Paris-Normandie.

L'agence suit les travaux, ateliers et réunions de gouvernance et rédige des notes d'enjeux à destination des partenaires et acteurs du territoire. Le comité de pilotage du 26 octobre 2017 a désigné les zones de passage préférentielles pour les sections en voies nouvelles. La loi de programmation faisant suite aux assises nationales de la mobilité déterminera les suites à donner au dossier LNPN.

Territoires impactés : Normandie, Vallée de la Seine

Contact : Thierry Lochar

Programme mutualisé d'activité

ACCOM PAGNER



**SOUTENIR NOS
PARTENAIRES DANS
LEURS PROJETS**

L'action de l'AURH est multiple. Au-delà des missions listées précédemment, faisant l'objet de commandes formalisées et anticipées, de nombreuses actions jalonnent l'année.

L'agence répond aux sollicitations de ses partenaires, élus, acteurs institutionnels, services des collectivités territoriales, et propose un accompagnement de projets se traduisant sous la forme de missions techniques ou d'un accompagnement du maître d'ouvrage :

- contribution pour des dossiers de candidature à des financements régionaux, nationaux ou européens ;
- participation à des études préalables pour de nouveaux équipements ;
- participations aux jurys, présentations et analyses de projets, conseils aux élus.

L'AURH s'applique à répondre aux sollicitations en conjuguant pertinence et rapidité d'exécution.

L'agence répond également aux demandes et invitations de ses adhérents pour présenter les projets, les actions des collectivités et ainsi promouvoir l'attractivité du territoire.

L'AURH dispose d'un éventail important d'informations statistiques, elle est de ce fait fréquemment sollicitée : recherche de données, rédaction d'avis et de notes, pédagogie de projet, conseils techniques, méthodologiques et stratégiques...

Avec ses adhérents, elle propose diverses actions comme la collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie.

Depuis plusieurs années déjà, la Maison de l'architecture de Normandie et l'AURH font valoir leurs complémentarités pour valoriser et

faire connaître au grand public les réalisations ou les sujets les plus marquants du territoire.

En 2018, les efforts se concentreront sur le mois de l'architecture avec une deuxième visite sur l'aménagement du cœur d'Étainhus le dimanche 25 mars et une contribution avec le travail de projet éphémère sur un cœur d'îlot Perret au Havre.

L'AURH

Au 1^{er} janvier 2018



**UNE ÉQUIPE ET
DES EXPERTISES
AU SERVICE
DU TERRITOIRE**

L'AGENCE
OBSERVATION
URBANISME
PROSPECTIVE

L'AURH contribue au développement et à l'attractivité de la place du Havre et de l'Estuaire de la Seine.
L'Agence travaille avec ses partenaires

de 25 collaborateurs

DOCUMENT
L'INTERC
PAYS D'AVANCE
Réalisation

MISSIONS

Les missions présentées dans ce programme de travail seront menées par une équipe sous la direction de Simon du Moulin de Labarthète. Chaque mission sera gérée en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun :

ÉCONOMIE, URBANISME, DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS, PAYSAGE, HABITAT, DÉMOGRAPHIE, ENVIRONNEMENT, TOURISME, CULTURE, GOUVERNANCE, CARTOGRAPHIE.

En respectant les principes généraux propres aux agences d'urbanisme, les sources de financement de l'AURH peuvent prendre 3 formes.

→ Programme mutualisé d'activité (PMA)

Présentant un intérêt collectif, le PMA est financé par l'ensemble des cotisations et subventions des membres de l'AURH pour la conduite en commun de missions d'intérêt collectif. Il correspond à la part principale des financements de l'agence. Compte tenu de l'assimilation au statut d'organisme de droit public des agences d'urbanisme, les missions du PMA ne sont pas soumises à la TVA et aux impôts commerciaux et sont également exclues du champ des règles de la commande publique.

Bien que la vocation première des agences d'urbanisme soit de réaliser et de poursuivre

des missions d'intérêt collectif, elles peuvent réaliser des travaux spécifiques pour le compte et à la demande d'organismes adhérents ou non.

→ Conventions spécifiques

L'AURH peut réaliser, pour le compte de ses adhérents, des missions qui répondent à des critères précis, hors PMA et hors TVA, impôts commerciaux, et règles de publicité.

→ Contrats

Il s'agit des activités dites « concurrentielles », lesquelles sont soumises à TVA et aux règles de publicité et de mise en concurrence.

Direction

Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE Directeur général

Jessy OUKOLOFF Directeur adjoint

Équipe

Lucile AUDIÈVRE Chargée d'études
Cartographie - SIG - Projets de territoire

Frédéric BEZET Chef de projets
Planification urbaine

Sophie CAHIERRE Chargée d'études
SIG - Cartographie

Sophie CAPITAINE Chargée d'études
Statistiques - Cartographie

Céline CARRIER Infographiste

Régis CORBIN Chef de projets
Mission Estuaire

Marie-Hélène COUSIN Chef de projets
Observatoires

Wendy DÉCHAMPS
Assistante de la direction générale

Virginie DELAMARE
Chargée de gestion comptable et financière

Brigitte FORESTIER
Chargée des ressources humaines

Alix GAY Responsable communication

Alix GUILLEMETTE Chargée d'études
Développement durable

Élodie HAMEL Archiviste - Documentaliste

Thierry LOCHARD Chef de projets
Mobilités et projets urbains

Jean-François MARY Chef de projets SIG

Boris MENGUY Chef de projets
Ingénierie développement durable

Mathilde MUS Chargée d'études
Observatoires - SIG - Cartographie

Christine ROUSSEL
Assistante administrative - Accueil

Florian VIMONT Chargé de missions
Tourisme Attractivité

Communication

L'AURH est dotée d'outils de communication permettant à ses adhérents et partenaires de suivre son actualité : site internet, newsletter trimestrielle, profils sur les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn.

En parallèle, lorsqu'elles le peuvent, les missions de l'agence sont mises en valeur par des actions de communication dédiées.

Organisation d'événements fédérant les acteurs du territoire

L'AURH est en capacité d'organiser des événements fédérateurs sur le territoire. Elle a notamment organisé, en 2017, le club Projet urbain & Paysage de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) à Fécamp et le colloque des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Elle pourra, le cas échéant, se mobiliser pour de tels projets en 2018.

L'AURH accueille régulièrement des groupes d'étudiants et des délégations professionnelles pour leur présenter le territoire et ses enjeux.

Infographie et publications

L'infographiste de l'agence met en page l'ensemble des publications, travaille à la mise en valeur des données (données clés, infographies...) et accompagne les événements phares par une création de visuels multisupports.

Un certain nombre d'actions font l'objet de publications diffusées sans restriction de confidentialité : observatoires (immobilier d'entreprise, habitat et foncier), données clés des territoires, études à l'échelle de la vallée de la Seine...

Les autres publications sont destinées confidentiellement à leurs commanditaires.

Documentation

Pour maintenir sa connaissance du territoire, l'équipe d'études est alimentée par la documentaliste de l'agence, qui synthétise l'actualité du territoire et l'information stratégique concernant les domaines d'expertise de chacun. Ces recherches contribuent à l'enrichissement d'un fonds documentaire riche et diversifié.

Depuis 2016, la veille territoriale est partagée largement via la plateforme Scoop.it! et le compte Twitter @aurh_veille.

Un nouveau service de newsletter pour les membres de l'assemblée générale est envisagé pour 2018 (voir action 01 du programme de travail en page 7).

Assistance et Administration générale

Pour permettre aux membres de l'équipe de se concentrer sur leur expertise, les assistantes les secondent dans leurs tâches quotidiennes (mise en page de notes, gestion de fichiers, organisation de réunions et de déplacements, fusion et publipostage...).

De son côté, l'administration générale gère les ressources humaines, la comptabilité et l'assistance à la direction générale.

L'agence en 1 clic



www.aurh.fr



[@aurh_officiel](https://twitter.com/aurh_officiel)



Veille territoriale
Scoop.it!



AURH

Systeme d'information géographique

La gestion de l'information géographique est au cœur de l'activité de l'AURH. La donnée est omniprésente, sous différentes formes, à différents états :

- en amont des travaux pour alimenter des études et des projets ;
- comme outil pour partager des contenus standardisés entre agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine ;
- comme livrable par la diffusion de jeux de données ouverts (open data) aux côtés du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, par la mise en ligne des données clés de l'estuaire de la Seine sous la forme d'une cartographie interactive en ligne.

Au quotidien, sept personnes à l'AURH contribuent au système d'information - en plus de leurs missions - et alimentent l'observation et la connaissance des territoires en chargeant la donnée brute et en la mettant en forme dans la base de données opérationnelle de production du système de gestion de base de données (PostgreSQL).

La donnée fait aujourd'hui partie des livrables attendus, elle circule de plus en plus vite et de plus en plus librement ; elle peut être réutilisée si elle est mise à disposition avec une licence ouverte. Toutefois la bonne compréhension des objectifs, des moyens à mettre en œuvre, des échelles et des limites d'exploitation de la donnée font que l'agence est capable d'en

faire un vecteur de connaissance du territoire. L'année 2018 marquera un aboutissement des démarches engagées depuis 2016 que ce soit dans la mise en commun de l'information ou même le partage des démarches et des savoir-faire.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



@aurh_officiel
@aurh_veille



Agence d'urbanisme de la région du Havre
et de l'Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 LE HAVRE cedex
Tél. : 02 35 42 17 88 / Fax : 02 35 21 51 57